

**ECOLE ELEMENTAIRE BLED – SAINT-MAUR DES FOSSES**  
**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE**  
**MARDI 27 MAI 2014**

Le mardi 27 mai 2014 à 19 h à l'école élémentaire O. et E. Bled, se sont réunis en conseil d'école les personnes suivantes :

Directrice : Mme Namysl

Municipalité : Mme Coulon (maire-adjoint)- M Le Helloco (maire-adjoint)

Les professeurs des écoles : Mmes Poisson-Levier-Medalli-Gueguen-Beguine-Sassano-Dassibat-Schmück-Pons-Madon-Rateau-Charbonneau-Ledaguenel-Brusa-Mathieu-Vanderquand-Brisac-Mekacher

Les représentants des parents d'élèves :

PEEP : Mmes Martin- Giscos- Knefel – Vanheerswinghels-  
Mrs Gibbe-Fayolle

FCPE : Mrs Gomez- Duquoc

Mmes Bouillier-Slimovici-Jorge-Wiciak

API : M Cleves

Mmes Peytavin- Veselinovic- Noé

Absente : Mme Pfohl (DDEN)

Secrétaires de séance : Mme Wiciak et M Duquoc

### **QUESTIONS EXTRA SCOLAIRES**

#### ***1) Avis consultatif sur la demande de dérogation déposée par Monsieur Le Maire auprès de la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale.***

**M Le Helloco** prend la parole et explique la démarche du Maire. Depuis de nombreuses années, la ville propose une grande variété d'activités aux enfants sur le temps scolaire. Le programme sportif et culturel, organisé en partenariat avec l'Education nationale pourrait être amené à disparaître, car un raccourcissement de la journée scolaire de plus de ¼ heure ne permettrait plus d'organiser les activités. Il met en avant également le coût élevé de cette réforme. Dans ce contexte, le Maire a demandé à tous les conseils d'école de se prononcer en faveur de cette dérogation, accompagnée de deux solutions alternatives :

Proposition 1 : Mise en place des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires, pour certains enfants et avec l'accord des parents), le mercredi matin, selon une organisation à définir par le conseil des maîtres. Par exemple, une heure par semaine pour les enfants et 3h pour les enseignants un mercredi sur trois. Le transfert des enfants vers leur centre de loisirs serait assuré.

Proposition 2 : Mise en place d'un samedi matin travaillé sur 3, pour tous les enfants, et rallongement de la pause méridienne de 15 mn par jour.

Parmi les arguments avancés par M Le Helloco : la plupart des Conseils d'Ecole ont déjà voté pour la dérogation et en majorité pour la proposition 1 ; la Mairie ne fera pas d'autres propositions ; un budget supplémentaire sera voté en cas d'accord sur un des deux scénarios proposés ; les propositions d'activités issues des concertations engagées par l'ancienne équipe municipale sont pour beaucoup fantaisistes et les scénarios envisagés à l'époque ont été largement sous budgétés ; il y aura un PEDT à St Maur, on a rien à perdre, on pourra toujours si on nous impose quelque chose revenir avec une proposition conforme au décret Peillon, mais la municipalité n'a pas l'intention d'appliquer la réforme en l'état à St Maur.

Les parents FCPE étaient d'accord au départ pour revoir les rythmes scolaires. Parmi les arguments avancés pour leur vote : le sujet est trop politisé, le cas de St Maur n'est pas si singulier, l'enfant n'est plus au centre des débats mais dépassé par d'autres enjeux, les concertations depuis deux ans à Saint Maur n'ont servi à rien, l'exemplarité face à la loi en tant que parent ou enseignant semble mise à mal. La FCPE refuse de donner un blanc-seing à la Mairie sur le sujet et relève que les deux scénarios ne sont pas conformes ni au décret Peillon, ni au décret Hamon (c.f. refus des demandes à Villiers-sur-Marne et Versailles). **La FCPE n'est donc pas favorable à cette dérogation.**

Les parents d'élèves PEEP sont opposés depuis le début à cette réforme. Ils considèrent qu'une réforme est nécessaire mais celle-ci ne permettra pas d'atteindre son objectif qui est d'améliorer la réussite scolaire des élèves. Le sondage PEEP de 2013 avait d'ailleurs remonté une forte opposition à la réforme Peillon. Les parents demandaient d'autres mesures, comme une diminution des vacances et un retour aux fondamentaux dans les apprentissages. **La PEEP est donc favorable à la dérogation.**

L'API ne souhaite pas se positionner pour ne pas faire de jeux politiques et s'imposer une position unique n'est pas envisageable car au sein des parents de leur association les avis divergent. Leur crainte concernant les demandes de dérogation de la Mairie est qu'une solution soit finalement imposée sans concertation. **L'API s'abstiendra sur la dérogation.**

**Des enseignants** relèvent que les enfants participant à l'APC sur une longue période s'épuisent, l'APC étant facultative, la fréquentation des enfants le mercredi matin pourrait être moindre. Ils s'inquiètent également de l'intérêt pédagogique

des APC le mercredi si ce ne sont pas les mêmes enseignants qui assurent la totalité des séances pour un même enfant. Enfin le choix d'isoler les APC serait assez stigmatisant pour les enfants concernés (seuls le mercredi dans l'école). Le rallongement de la pause méridienne ne sera pas bénéfique sauf si on propose des activités structurées aux enfants.

L'Inspecteur de l'Education Nationale (IEN) de Saint Maur s'est montré favorable à la demande de dérogation, et privilégie le scénario 1.

Tous ces avis et informations étant énoncés, il est procédé au vote :

Avis sur le principe de la demande de dérogation, à travers l'activation de l'expérimentation proposée par le décret Hamon, afin de préserver l'offre éducative actuelle déployée gratuitement pour tous les enfants scolarisés en écoles publiques.

Dérogation	Avis favorable	Avis défavorable	Abstention
Enseignants	15		4
Parents d'élèves PEEP	6		
Parents d'élèves FCPE		4	
Parents d'élèves API			4
Représentants Municipalité	2		
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>4</b>	<b>8</b>

**Le principe de dérogation est accepté par le Conseil d'Ecole.**

La dérogation étant adoptée, l'assemblée passe à l'examen des deux propositions municipales.

Proposition n°1 : mise en place des APC le mercredi i matin

Proposition n°1	Avis favorable	Avis défavorable	Abs tention
Enseignants	4	11	4
Parents d'élèves PEEP	6		
Parents d'élèves FCPE		4	
Parents d'élèves API			4
Représentants Municipalité	2		
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>8</b>

Proposition n°2 : mise en place d'un samedi travaillé sur 3, avec rallongement d'un quart d'heure de la pause méridienne

Proposition n°2	Avis favorable	Avis défavorable	Abs tention
Enseignants	11	4	4
Parents d'élèves PEEP		6	
Parents d'élèves FCPE		4	
Parents d'élèves API			4
Représentants Municipalité		2	
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>16</b>	<b>8</b>

Aucun scénario ne recueille de majorité de l'ensemble du Conseil d'Ecole (18 = majorité / 35 = ensemble de votants).  
**Parmi les deux scénarios, le scénario 1 recueille une voix de plus que le scénario 2 (1 : 12 / 2 : 11).**

Une réponse de la DASEN (Directrice Académique des Services de l'Education Nationale) est attendue d'ici le 19 juin.

Mr Le Helloco quitte le Conseil à l'issue du vote.

### **2) Point sur les travaux :**

Cf Annexe travaux pour le suivi des demandes et leurs traitements.

Plus généralement, l'école souhaiterait que les interventions soient planifiées avec la Directrice lorsqu'elle est présente dans l'Ecole, afin qu'elle puisse faire un point précis avec les intervenants.

La Mairie informe le conseil que les budgets pour les écoles seront désormais votés en décembre pour l'année civile suivante et non plus en mars avril de l'année en cours comme actuellement.

### **3) Activité Judo pour les CM2 :**

La mairie a recruté un nouvel intervenant en remplacement de l'ancien intervenant qui n'a pu assurer l'activité cette année. Il s'agit d'un des responsables de l'activité Judo à Saint Maur (VGA/SMUS), Cherif Kerkadene, ceinture noire 5<sup>ème</sup> dan.

## QUESTIONS SCOLAIRES

Vu l'heure tardive, Mme Namysl propose d'envoyer par mail certains éléments de l'ordre du jour

### **1) Axes du projet d'école**

Le projet d'école qui rentrera en vigueur à la rentrée 2014 comporte 3 grands axes.

<b>AXES</b>	<b>OBJECTIFS</b>
<b>Entrée de l'école dans l'ère du numérique</b>	<b><u>Favoriser la réussite des élèves</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- acquérir des connaissances, des savoir-faire et des compétences grâce à l'outil informatique</li><li>- pratiques pédagogiques innovantes, notamment grâce à l'utilisation du TNI</li><li>- préparer le B2i</li><li>- favoriser la communication, l'information...</li><li>- développer l'autonomie dans l'acquisition des connaissances</li><li>- rechercher, s'informer, se documenter</li><li>- produire, créer, publier, exploiter des données</li></ul>
<b>Développer la coopération avec les parents</b>	<b><u>Rendre l'école plus lisible</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- mieux faire connaître l'organisation de l'école, les attentes et les exigences de la communauté éducative vis-à-vis des familles</li><li>- informer et rassurer les familles qui scolarisent un enfant en CP</li><li>- aider les parents à exercer leur rôle de représentativité</li></ul>
<b>Mise en place de parcours culturels</b>	<b><u>Lutter contre les inégalités sociales</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- constituer une culture commune pour acquérir des repères culturels</li><li>- s'impliquer dans un projet individuel et collectif</li><li>- concevoir et réaliser des actions à visée artistique</li></ul>

**2) Point sur la coopérative scolaire** : L'école a en banque environ 6000 € à ce jour.

M Fayolle de la PEEP a fait une synthèse des comptes pour 2012-2013, La présentation a permis de mettre en évidence les principaux postes de dépenses qui sont l'achat de matériel pédagogique ainsi que le financement des sorties. Il est important de signaler l'impact des factures pour les cars. Les recettes proviennent pour les ¾ des dons des familles via les cartes de coopérative. Il faut également mentionner l'investissement des professeurs qui tiennent de manière bénévole et avec beaucoup de rigueur, la comptabilité de la coopérative de l'école.

**3) Liaisons CM2/6<sup>ème</sup>** : deux conseils école/collège ont eu lieu avec les enseignants de CM2 et de 6<sup>ème</sup> des collèges Ronsard et Louis Blanc. Pour l'instant, aucune décision n'a été prise car les équipes vont potentiellement changer d'ici la rentrée. Les enfants de CM2 visiteront le collège Ronsard le 30 mai et Louis Blanc le 17 juin.

**4) Liaison GS/CP** : une réunion a eu lieu le 24 mai entre les enseignants de CP et ceux de Grande Section de la maternelle Jules Ferry pour faire le point sur les passages en CP. Les enfants de GS visiteront l'école les 19 et 20 juin. La réunion d'accueil pour les nouveaux élèves se tiendra le 1er juillet à 18 h.

**5) Effectifs prévisionnels** :

74 CP

98 CE1

72 CE2

76 CM1

70 CM2

Une fermeture de classe est confirmée pour la rentrée 2014. Le Conseil d'Ecole exprime sa vive inquiétude et proteste contre cette fermeture, qui va générer des classes très chargées. Cette décision est prise sans tenir compte des effectifs de CLIS alors que les élèves sont régulièrement répartis dans les classes et de l'arrivée probable d'élèves en cours d'année, au regard des programmes immobiliers du secteur. Un courrier des 3 associations de parents à l'Académie est resté sans réponse. Les effectifs sont certes en baisse, mais l'école accueille de nombreux élèves en grande difficulté scolaire (15 enfants ont un dossier MDPH + 1 classe de CLIS), le traitement des dérogations n'est pas encore finalisé (12 sur la commune et 3 hors commune) et une ouverture de classe l'année suivante est paradoxalement prévisible car les Moyenne Section de Jules Ferry sont très nombreux.

En raison de cette fermeture de classe, plusieurs classes de double-niveaux seront créées.

Prévision de structure pour la rentrée 2014, à confirmer :

- CP (x3) = 24 – 25 – 25
- CE1 (x4) = 24 – 25 – 25 – 24
- CE2 (x2) = 29 – 29
- CE2/CM1 (x1) = 14 – 10
- CM1 (x2) = 28 – 28
- CM1/CM2 (x1) = 10 – 14
- CM2 (x2) = 28 – 28

#### 6) TNI, WIFI, Internet

L'école a demandé que toutes les classes soient équipées d'un TNI (Tableau Numérique Interactif). A ce jour, la mairie n'a pas donné une suite favorable à cette demande alors que d'autres écoles ont pu bénéficier d'une nouvelle dotation récemment. Mme Coulon explique que de nouveaux investissements vont s'étaler sur les trois années à venir et que l'école sera bien pourvue ultérieurement. L'école reste également dans l'attente d'une classe mobile.

Les accès internet dans certaines classes restent aléatoires, ce qui perturbe fortement le bon déroulement des actions pédagogiques. Madame Coulon précise que la Municipalité, en accord avec l'Education Nationale, envisage l'installation du Wifi dans les classes, ce qui était interdit auparavant. Les accès devront être sécurisés par mot de passe et les limites du type contrôle parental devront être bien paramétrées et activées, ce qui n'est encore le cas dans la salle informatique.

**Le conseil d'école se termine à 21 h 30**

## ANNEXE

### DEMANDE DE TRAVAUX / D'AMENAGEMENTS

Date 1 <sup>ère</sup> demande	Localisation	Interventions/Travaux	Réponse Mairie
29/11/2012	PPMS	Fourniture de clés pour la liaison entre tous les bâtiments de façon à pouvoir évacuer par l'intérieur en cas d'incident.	Non fournies
Il y a très longtemps	Cour de l'école	Construction d'un auvent	Pas à l'ordre du jour
20/05/2014	Portes au rez de chaussée en général	Revoir les aimants qui ne retiennent plus les portes	La voiture atelier doit passer le mercredi suivant
12/06/2013  06/07/2013	Toilettes garçons	Mauvaises odeurs récurrentes, problèmes d'aération, enfants trop loin de l'urinoir du fait de l'activation automatique et puissante des chasse d'eau Le caoutchouc de protection de la porte côté intérieur a disparu, il faut donc le refaire.	le réseau d'assainissement va être contrôlé cet été et il y aura une aération supplémentaire (« autogyres »)
07/06/2013	Hall bâtiment CLIS	Encadrement intérieur de la porte d'entrée défectueux	Voir cela avec la voiture atelier
2011	Petit espace près des Poubelles jaunes	Création d'un abri vélo pour les enseignants. De plus en plus d'enseignants/de surveillants viennent à l'école en vélo qui encombrant les préaux	Des arceaux devraient être installés, mais pas d'abris
03/2014	Rue Carnot	Création d'un parking à vélo/trottinettes pour favoriser le déplacement en vélo des parents et des enfants	Cette demande rentre dans un programme global sur la ville. Il y aura une installation à terme
01/02/2014	CM2A – CE2C	Pb de fenêtres qui ne ferment pas correctement. Elles ont été mal posées.	A l'étude
11/2013	CP	Installation de rideaux	Pas à cet ordre du jour mais exprimé en cours de réunion

